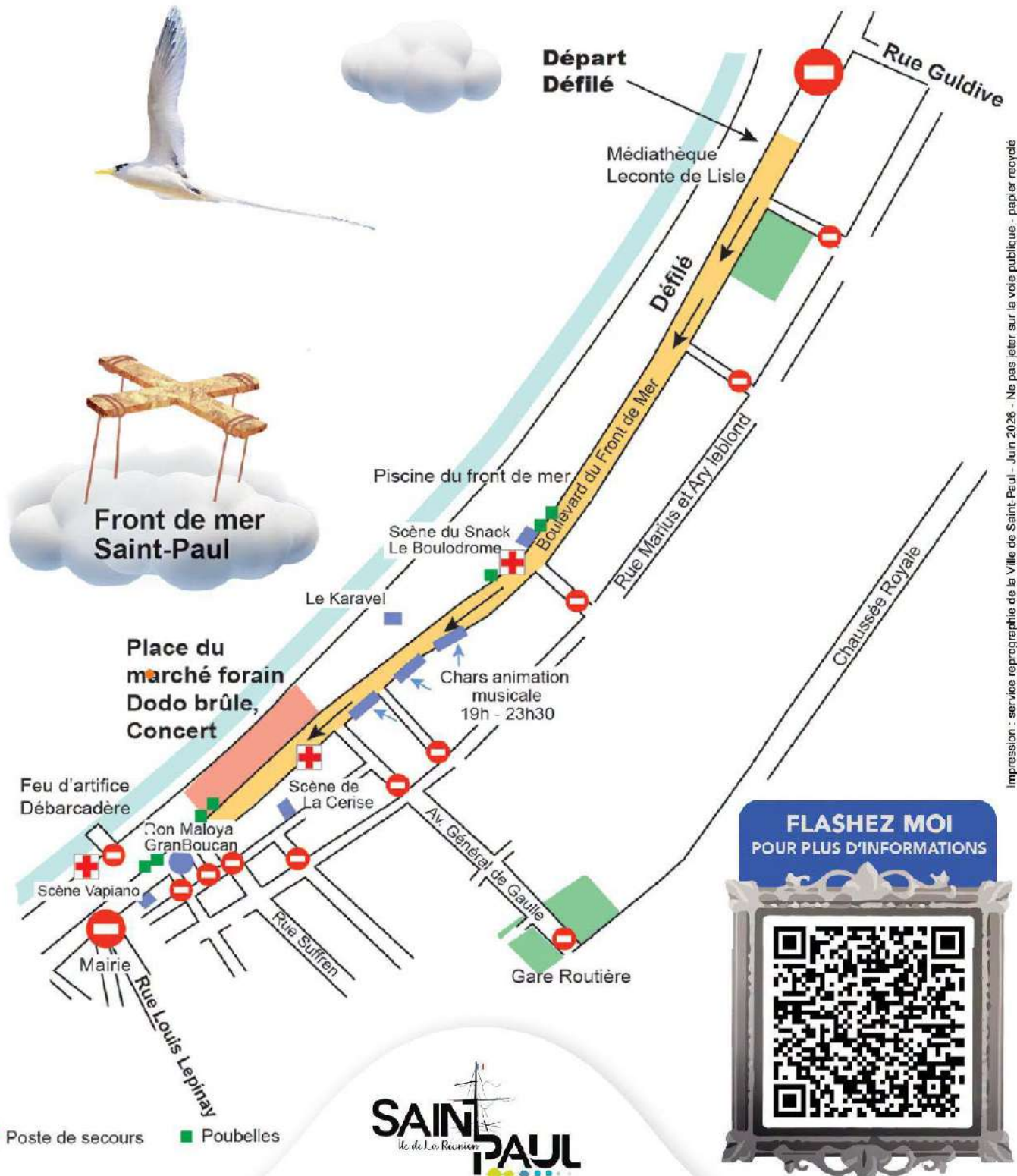


GRAND BOUCAN

INFORMATION RIVERAINS

DU SAMEDI 27 JUIN À 15H00 AU LUNDI 29 JUIN 2026 À 2H00



Impression : service reprographie de la Ville de Saint-Paul - Juin 2026 - Ne pas jeter sur la voie publique - papier recyclé

PLAN DE CIRCULATION MODIFIÉ

**LA CIRCULATION SERA RÉGLEMENTÉE DU DIMANCHE 28 JUIN 2026
À PARTIR DE 5H00 AU LUNDI 29 JUIN 2026 À 2H00 :**

- la circulation est interdite sur la rue située au droit de la Médiathèque Leconte Delisle portion comprise entre le boulevard du Front de Mer et la rue Marius et Ary Leblond,.
- un « axe rouge » est instauré sur la rue du Général de Gaulle : la circulation est interdite sauf aux forces de secours (samu/smur, pompier, ambulance, police, gendarmerie...),

La circulation est interdite sur les rues suivantes :

• BOULEVARD DU FRONT DE MER

portion comprise entre la rue du Général de Gaulle et la rue Guldive ainsi que l'accès au Bvd Du Front de Mer depuis la rue située au droit de la résidence La Caroline sera interdit

• RUE DE PARIS

portion comprise entre le Boulevard du Front de Mer et la rue Marius et Ary Leblond,

• RUE DE LA BUSE

portion comprise le Boulevard Du front de Mer et le parking localisé au n°1 rue du Général de Gaulle ; la rue de la Buse sera mise en double sens sur la portion comprise entre le parking localisé au n°1 rue du Général de Gaulle et la rue Marius et Ary Leblond,

• RUE SAINT-LOUIS

portion comprise entre rue de La Buse et rue Général De Gaulle uniquement le sens nord/sud ; une déviation est mise en place par la rue des Salins,

• RUE DU QUAI GILBERT

portion comprise entre la rue Louis Lepinay et la rue du Général de Gaulle,

• RUE SUFFREN

portion comprise entre la rue du Quai Gilbert et la rue Evariste de Parry,

• RUE ÉVARISTE DE PARNY

portion comprise entre la rue Suffren et la rue du Général de Gaulle, et la rue Suffren, sauf riverains, véhicules de sécurité et de secours,

• RUE RHIN ET DANUBE

portion comprise entre la rue du Quai Gilbert et la rue Marius et Ary Leblond.

• RUE EUGÈNE DAYOT

portion comprise entre la rue Marius et Ary Leblond et rue Évariste de Parry,

• RUE ACHILLE PRÉMONT

• RUE ÉLIE EUDOR

• RUE JULES THIREL

portion comprise entre le bâtiment CBO et le centre canin sauf les navettes de la SEMTO, véhicules de Police et Gendarmerie, de secours et de lutte contre l'incendie,

STATIONNEMENT INTERDIT DANS LE CENTRE-VILLE



Dès le samedi 27 juin à partir de 20h, et jusqu'au lundi 29 juin à 2h du matin. Plusieurs parkings seront également fermés à partir du samedi 27 juin à 15h



MERCI DE **RENTREZ VOS POUBELLES LE SAMEDI SOIR !**

PLUS DE RENSEIGNEMENTS AU 0262 34 49 20

PAR MAIL : GRANDBOUCAN974@GMAIL.COM

ET SUR LE SITE DE LA VILLE : WWW.MAIRIE-SAINTPAUL.RE